



LE
PROPAGATEUR

DE LA

DEVOTION A STE PHILOMENE
 AU CANADA

Série d'opuscules sous la direction de

L'abbé A. C. H. PAQUET,

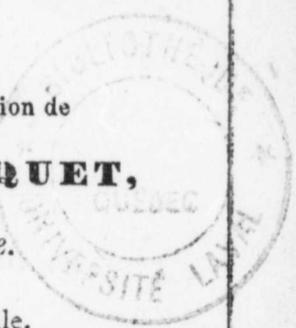
Curé de Ste-Pétronille.

Revue périodique mensuelle.

Prix de l'abonnement annuel - - - - - 20 sous.

XV.—NOTRE-DAME DE LOURDES ET
 STE-PHILOMÈNE.

Livraisons d'AVRIL, MAI et JUIN 1888.



QUÉBEC
 TYPOGRAPHIE DE LÉGER BROUSSEAU
 9, RUE BUADE

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Conformément à la décision du pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapporterons dans cet opuscule n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons, sans réserve aucune et pour toujours, notre personne, nos paroles et nos écrits.

Imprimatur.

CYRILLUS S. LEGARÉ, V. G.

204 Aprilis 1888.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt, par A. C. H. PAQUET, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

LE PROPAGATEUR

DE LA

DEVOTION A STE PHILOMENE

AU CANADA

QUINZIÈME LIVRET—QUÉBEC—Avril 1888.

SOMMAIRE

I. Notre publication.—II. Petite histoire de Notre-Dame de Lourdes.—III. Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse.—IV. Décès de trois grands amis de l'œuvre du Propagateur.—V. Grâces obtenues en France.—VI. Traits inédits.—VII. Petites fleurs.—VIII. Guérison extraordinaire d'une religieuse, attestée par un médecin.

I

NOTRE PUBLICATION.

Sainte Philomène et Notre-Dame de Lourdes : voilà deux noms bien remarquables dans l'histoire du surnaturel divin à notre époque. Occasion de nombreux et éclatants miracles, ils ont tous deux vivement passionné les esprits, l'un dans la première, l'autre dans la seconde moitié de ce siècle, et tous deux aussi ils ont d'une manière vraiment admirable provoqué un culte particulier dont la propagation rapide dans le monde entier tient elle-même du prodige.

Rien d'étonnant que la piété des fidèles les aît ensuite associés, en quelques endroits du moins, dans une prière commune, tout en conservant à Marie, ainsi honorée sous ce nouveau vocable, le rang élevé, que lui assignent les théologiens, de souveraine dispensatrice de toutes les grâces qui nous arrivent du ciel à la terre. L'Auguste Mère de Dieu qui, non moins que son divin Fils, voulait encore la glorification ici-bas de sainte Philomène, n'a pas discontinué de faire passer par les mains de la Thaumaturge des premières années du XIXe siècle de précieuses et insignes faveurs. La Vierge de Lourdes, sans doute, s'est réservée la meilleure part, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de l'ineffable privilège de son Immaculée Conception, mais la part de la jeune Martyre figure encore avantageusement à côté de celles du glorieux saint Joseph, de la bonne Sainte Anne et de plusieurs autres bienheureux de la Cour Céleste qu'il plait de temps en temps au Divin Maître d'exalter sur cette terre.

Assez souvent les revues religieuses européennes enregistrent de beaux traits de protection dus à l'invocation simultanée de Notre-Dame de Lourdes et de sainte Philomène ; non moins souvent aussi elles nous en racontent d'autres où une guérison semble n'avoir été obtenue que lorsqu'après avoir employé inutilement l'eau de la grotte bénie

de Lourdes, si efficace dans la plupart des cas, on s'est enfin tourné vers sainte Philomène comme si désormais on n'attendait que de son intercession une faveur demandée en vain depuis longtemps à la Très Sainte Vierge, à Saint Joseph ou à Sainte Anne : ce sont là de ces mystérieux secrets de la Providence qu'il faut adorer humblement et avec amour sans essayer d'en scruter les profondeurs.

Le présent fascicule du Propagateur devant contenir les livraisons d'avril, mai et juin 1888, et par conséquent, la livraison du mois consacré à Marie, pour payer à la Reine du Ciel un juste tribut d'hommages et de reconnaissance, nous nous proposons, après un résumé aussi court que possible des grands événements accomplis à Lourdes depuis l'aurore de 1858, de faire connaître à nos lecteurs un sanctuaire des environs de notre paroisse dédié à la Vierge Immaculée sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes et qui, grâce au zèle industriel, actif et dévoué d'un digne prêtre enlevé trop vite à l'affection de ses amis et de ses compatriotes, est devenu un centre de pèlerinage assez fréquenté et fécond, comme on le verra, en fruits de grâce et de salut. L'espace libre qui restera à notre disposition sera rempli par des traits inédits détachés de notre correspondance et la reproduction de quelques-uns de ceux que nous avons mentionnés plus haut.

Nous accueillons toujours avec bonheur les récits qu'on veut bien nous communiquer de faveurs obtenues par l'intercession de sainte Philomène, et nous invitons de nouveau les privilégiés de la Thaumaturge à nous donner connaissance des grâces de guérison ou de conversion qu'ils croient devoir lui attribuer, mais qu'on ne nous en veuille pas trop si

nous différons parfois de les publier dans le Propagateur ou si nous nous bornons à des extraits qui équivalent à une simple mention : comme toutes ces histoires se répètent à peu près les unes les autres, nous avons besoin pour ne pas nuire à l'intérêt de notre revue de diversifier un peu nos matières et, par suite, nous ne pouvons consacrer qu'un très petit nombre de pages aux chapitres des *traits inédits* et des *petites fleurs*, surtout lorsqu'il n'y a rien dans le fond ou la forme pour piquer la curiosité.

II

Petite histoire de Notre-Dame de Lourdes.

Une voix des plus autorisées, l'évêque même du diocèse dans les limites duquel se trouve situé le lieu des mémorables apparitions de la Vierge de Lourdes, Sa Grandeur Mgr Billère, évêque de Tarbes, va nous redire en peu de

mots toute la suite des principaux évènements dont cet endroit privilégié a été l'heureux témoin depuis 1858. Nous empruntons à un Mandement de l'éminent prélat ce qu'il importe le plus de connaître sur ce sujet si intéressant pour la piété chrétienne.—(*Mandement du 23 mai 1886*).

C'était en 1858, en la quatrième année de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ; la Mère de Jésus voulait récompenser ses enfants de la terre de la gloire qu'ils venaient de lui rendre, le 8 décembre 1854, par la bouche infallible de Pie IX ; elle voulait aussi fortifier leur foi et leur courage pour les combats qui se préparaient. Elle apparut dix-huit fois, en plein jour, à une naïve enfant, devant des foules transportées d'admiration. Elle se montra telle que tous la reconnurent bien vite, dans l'auréole d'une douce et brillante lumière ; avec sa robe et son voile blancs, et sa ceinture bleue ; le visage rayonnant de beauté et de grâce, de douceur et de bonté ; le sourire sur les lèvres ; les mains ouvertes et tendues vers l'enfant, ou jointes pour la prière et élevées vers le ciel ; les pieds nus, couronnés de roses d'or.

Elle tenait le saint Rosaire entre ses mains bénies, et se marquait d'ineffables signes de croix.

Tout en elle était simple, pur et céleste.

Sa vue jetait l'enfant dans le ravissement de l'extase. Elle lui disait des paroles toutes pleines d'enseignements et de préceptes divins.

Elle l'attirait par une promesse ineffable : " Faites-moi la grâce de venir ici pendant quinze jours. — Je vous promets de vous rendre heureuse, non pas dans ce monde, mais dans l'autre. "

Elle lui enseignait la voie du bonheur : la prière, la pénitence et la charité : " Vous prierez pour les pécheurs ; vous baiserez la terre pour les pécheurs. "

Elle préparait les grandes manifestations des pèlerinages : “ Je veux qu'il vienne ici du monde. — Je veux qu'on y vienne en procession. ”

Elle faisait couler à la Grotte une source inépuisable de grâces et de miracles : “ Allez boire à la fontaine et vous y laver. ”

Pour éprouver l'obéissance de l'enfant, elle ajoutait : “ Vous mangerez de l'herbe qui est à côté. ”

Sa parole élevait la maison de Dieu et de la prière : “ Allez dire aux prêtres qu'on doit bâtir ici une chapelle. ”

Enfin, elle se révélait et se glorifiait elle-même, en disant son nom mystérieux, réponse magnifique à l'attente des siècles et à la définition dogmatique de l'Eglise : “ JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION. ”

La divine histoire de Notre-Dame de Lourdes n'est que l'accomplissement de ces mystérieuses paroles et la glorification de la Vierge Immaculée.

La Mère de Dieu s'est glorifiée dans l'enfant qui fut son témoin et son apôtre. Elle l'avait choisie faible et petite, ignorante et méprisée du monde, mais simple et droite, imposant aux plus incrédules la foi en sa sincérité. La Vierge garda Bernadette toujours humble et toujours fidèle, au milieu des épreuves et des périls. Elle lui conserva, toute sa vie, cette naïveté de l'enfance évangélique, don admirable des âmes prédestinées. Avec le “ bonheur du ciel ” qu'elle lui avait promis, la Vierge lui a donné ici-bas une gloire qui remplit la terre de son nom

Dieu lui-même ne tarde pas à glorifier sa Mère par des prodiges. L'eau de la Grotte obtient des grâces et des guérisons surnaturelles. Le monde et l'enfer s'en émeuvent. Satan, le *singe* de Dieu, cherche à étouffer le fait divin dans le ridicule et l'indécence des apparitions diaboliques ; le pouvoir civil croit devoir intervenir. Par ses ordres, la Grotte, interdite aux manifestations de la foi, se trouve aussi fermée aux manœuvres de l'enfer. Le doigt de Dieu se montre partout dans cette admirable histoire.

C'était le moment opportun pour l'intervention de l'Eglise. L'Evêque de Tarbes, l'homme sage et prudent, éloigné de tout enthousiasme, ennemi de toute précipitation, Mgr Bertrand-Sévère Laurence, déclare, après six mois d'attente, le 28 juillet 1858, qu'il cède enfin aux instances qui lui sont faites de tous côtés. Il nomme une commission chargée d'étudier l'évènement qui émeut le pays, d'examiner en particulier les faits des Apparitions et les guérisons attribuées à l'eau de la Grotte.

La commission, composée de l'élite des prêtres du diocèse et assistée de savants médecins, constate une douzaine de guérisons surnaturelles. Enfin, après plus de trois ans d'examen et de prières, le 18 janvier 1862, Mgr Laurence, rendant un jugement canonique, proclame que c'est la Vierge Immaculée qui est apparue dix-huit fois dans la Grotte de Massabielle, autorise dans son diocèse le culte de Notre-Dame de la Grotte de Lourdes, et annonce la construction de la chapelle demandée par la Mère de Dieu.

Le monde catholique applaudit à la décision de l'Evêque de Tarbes. Les Evêques, les Cardinaux, les Papes Pie IX et Léon XIII, se sont plu à fortifier ce jugement, en y adhérant par leurs paroles, leurs écrits et leurs actes.

Rome a parlé aussi haut qu'elle peut parler dans les matières qui ne sont pas de foi catholique. L'Eglise a reconnu et glorifié Notre-Dame de Lourdes.

La Vierge disait à la Grotte : " Je veux qu'il vienne ici du monde. — Je veux qu'on y vienne en procession."

Le monde a entendu cette parole et s'est précipité vers la Grotte, avec un élan qui rappelle celui des croisades. Le nombre des pèlerins et des visiteurs, durant les dix-huit dernières années, s'élève au moins à dix millions.

Tandis que les processions sont trop souvent interdites ailleurs, elles se déploient à Lourdes avec un éclat incomparable. Elles viennent de la terre entière, franchissant les mers, volant sur des chars de feu ; le jour, elles

s'avancent en lignes immenses et harmonieuses, à l'ombre des croix, des bannières et des saintes images ; la nuit, les cierges des pèlerins se déroulent en cordons de flammes dans la vallée, éclipsant les étoiles du firmament ; ces milliers de croyants chantent les cantiques sacrés, prient, communient et font de la Grotte un vestibule du Paradis.

Depuis dix-huit ans qu'on les compte, mil sept cent quatre-vingt-quatre processions, ou grands pèlerinages organisés, ont amené sur les bords du Gave un million et demi de pèlerins de France, et trente mille d'Espagne, de Portugal, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, de Suisse, d'Allemagne, d'Italie, de Hongrie, des Etats-Unis et du Canada.....

La Vierge Immaculée s'est glorifiée dans ces peuples immenses de pèlerins, qui, dociles à son appel, sont accourus de tous les horizons.....

La Vierge disait à l'enfant : " Allez boire à la " fontaine et vous y laver. "

L'enfant but et se lava à l'eau bourbeuse de la cavité creusée par elle dans le sable. Le monde boit et se lave à cette eau, qui est devenue pure et dont la terre est avide. Les pèlerins aiment à l'emporter ; on la demande au loin, on la trouve partout. Les gardiens de la Grotte en ont expédié, dans la seule année de 1885, quatre-vingt-seize mille bouteilles. En tous lieux, elle opère des merveilles de grâces et de guérisons, souvent attestées par les médecins.

Ces guérisons vont devenir l'objet d'études sérieuses, au point de vue de la science et des lois de l'Eglise. Mais leur multiplicité et leur continuité depuis vingt-huit ans, à Lourdes et dans diverses contrées de la terre, ne sont-elles pas elles-mêmes un évident miracle ?

Plus merveilleuses et plus nombreuses, mille fois, les guérisons spirituelles que la Vierge miséricordieuse ne cesse d'obtenir

" Allez dire aux prêtres qu'on doit bâtir ici une chapelle. " Telle est la parole de la Vierge.

Les prêtres l'ont entendue ; ils ont bâti la chapelle demandée par Marie. Sans autre ressource que l'aumône, ils ont élevé la gracieuse Basilique qui couronne la Grotte et perce la nue de sa flèche aérienne ; que décorent plus de six cents bannières et les drapeaux de dix nations ; où sont célébrées annuellement environ trente mille messes et distribuées près de quatre cent mille communions ; où la prière ne cesse jamais le jour, où l'adoration veille souvent la nuit : véritable image de la sainte Eglise catholique, épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et comme la Basilique était trop souvent insuffisante pour contenir les foules, les prêtres bâtissent en ce moment une seconde chapelle, qui sera la grande église du Rosaire. Elle s'élève au moment opportun, lorsque le successeur et l'héritier de la piété de saint Pie V, le Pape Léon XIII, établit à perpétuité, dans l'Eglise, le mois du Saint Rosaire et déclare au monde que cette dévotion, qui fut plusieurs fois, dans les siècles passés, le salut de l'Eglise et de la société, aura la même efficacité dans les calamités présentes.....

La Mère Immaculée du Christ prépare ce triomphe, en établissant, d'un bout du monde à l'autre, sa propre royauté. Le culte de Notre-Dame de Lourdes est répandu partout, jusqu'aux plus lointains rivages. Partout, s'élèvent ses images, ses statues, ses grottes, ses autels, ses chapelles, ses églises, ses magnifiques cathédrales. Elle a, au loin, des sanctuaires déjà célèbres, à Oostaker en Belgique, à Constantinople, à Vilnour, près de Pondichéry ; elle y attire les pèlerins, même les païens et les musulmans. Glorifiée partout, elle multiplie partout les merveilles de sa bonté. Par elle, l'Eglise militante reçoit d'avance un reflet des splendeurs de la céleste Jérusalem.

Ce sera l'éternelle gloire de Notre-Dame de Lourdes.

III

Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse.

A quinze milles environ de Québec, en descendant le fleuve, on voit, sur la rive sud du St-Laurent, un joli village gracieusement parsemé de maisons propres et de grands arbres touffus : c'est St-Michel de Bellechasse qui par les attraits d'un site des plus enchanteurs rivalise, pour les villégiatures d'été, avec les trois charmantes paroisses de l'Île d'Orléans qui se baignent dans les mêmes eaux, St-Jean, St-Laurent et Ste-Pétronille.

Non loin de l'église paroissiale de ce délicieux endroit, sur un coteau qui domine toute la partie ouest, s'élève majestueusement une gentille chapelle d'une soixantaine de pieds de longueur et très-bien proportionnée : dédiée à Notre-Dame de Lourdes, elle est, à l'extérieur du moins, la reproduction la plus parfaite que nous ayons encore au Canada de la célèbre basilique des Pyrénées.

Voulant édifier nos lecteurs en leur faisant connaître cet aimable sanctuaire de Marie devenu, après celui de Ste-Anne de Beaupré, l'un des lieux de pèlerinage les plus fréquentés en ce pays, nous nous sommes adressé, pour avoir des renseignements exacts à ce sujet, au Révérend Monsieur Anselme Déziel, successeur immédiat du digne prêtre qui a eu

l'honneur en même temps que le mérite de présider à l'érection de ce magnifique monument de la piété de ses paroissiens envers la Très Sainte Vierge.

Nous sommes heureux de pouvoir enfin publier aujourd'hui une lettre bien intéressante que nous avons reçue l'automne dernier, en réponse à notre demande : elle convaincra les amis de la belle œuvre fondée par le regretté Monsieur Jean-Baptiste Napoléon Laliberté, que la Divine Providence lui a suscité dans la personne du Curé actuel de St-Michel un protecteur non moins dévoué que l'était son zélé prédécesseur.

Saint-Michel de Bellechasse,
le 1er d'octobre 1887.

Au Rév. M. HENRI PAQUET, Ptre,
Curé de Ste-Pétronille.

Mon cher Curé,

N'ayant pas le temps de vous parler longuement de l'origine et des progrès du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, à Saint-Michel, je ne saurais mieux faire que de vous communiquer le récit abrégé fait par le regretté M. Nap. Laliberté lui-même.

RÉCIT ABRÉGÉ

*de l'érection du sanctuaire de N.-D. de Lourdes,
à St-Michel de Bellechasse, près Québec,
par le Rév. Napoléon Laliberté, curé de la dite paroisse.*

Lorsque je fus nommé curé de Saint-Michel, j'appris avec joie que j'aurais à bâtir un sanctuaire à N.-D. de Lourdes, dans le village.

J'étais sûr d'avance de réussir. Comme j'avais vu la grande Lourdes et ses ineffables merveilles, et comme surtout j'avais une confiance illimitée en la Sainte Vierge, invoquée sous le beau nom de N.-D. de Lourdes, je m'efforçai tout d'abord d'inspirer cette dévotion à mes paroissiens.

À l'automne de 1878, je commençai à parler tout de bon, et aussi souvent que possible, de la future chapelle. Tout mon monde voyait la chose avec joie et un véritable enthousiasme. Je modifiai alors le plan de M. Trudelle, mon prédécesseur : je me décidai à bâtir un édifice plus considérable, plus imposant dans sa simplicité et plus propre à favoriser la piété. Je devais me mettre à l'œuvre de bonne heure, au printemps de 1879. En conséquence je crus qu'il était bon de préparer les matériaux d'avance, et de faire faire les fondations. Mais j'avais compté sans les volontés de la Sainte Vierge. Bien que j'eusse assez d'argent de collecté pour faire face à ces premières dépenses, j'envoyai vainement deux fois à Québec pour acheter la brique nécessaire ; trois fois l'entrepreneur du solage fut empêché de commencer son ouvrage, deux fois par le mauvais temps, la dernière fois par la maladie. J'étais un peu contrarié et j'ai été porté à dire que le diable s'en mêlait. Mais voilà que dans l'hiver les choses prennent une autre tournure. Deux propriétaires, qui se trouvent à posséder à peu près à parts égales un joli côteau de roche, dans un endroit solitaire et magnifique, viennent au-devant de mes désirs. Ayant entendu dire que j'avais fait remarquer que, s'il m'était possible de bâtir ma chapelle sur le petit rocher en question, j'en ferais une véritable Lourdes, ces braves gens m'offrent spontanément et gratuite-

ment le terrain nécessaire. J'acceptai aussitôt et sans hésiter.

Je voyais déjà dans ma pauvre imagination notre cher sanctuaire tel qu'il est aujourd'hui. Je fais dresser de nouveaux plans, je m'entends avec un architecte et je me charge du coup d'une entreprise de deux mille piastres ; je n'en avais pas encore 400 de recueillies. A la fin de mai, les travaux commencent, ils sont poussés avec vigueur. J'appelle mes gens en corvées ; ils viennent avec un zèle admirable. C'est à qui fera le plus. Pas le moindre accident, pas le moindre incident ne troublent les pieux travaux ; et je paye, et j'ai toujours de l'argent. Je n'ai passé aucun contrat avec mon entrepreneur, et cependant, malgré les extras et mille autres détails, nous nous entendons toujours à la perfection.

Un jour, des jeunes gens, venus en corvées, étaient à enlever les broussailles qui couvraient le penchant du rocher. Tout à coup, l'un d'entre eux reconnaît la lettre M, exactement taillée dans la pierre. Je me trouvais là, on m'appelle et on me fait remarquer la chose. Je ne saurais dire quelle émotion j'éprouvai en ce moment. Les travaux n'étaient encore qu'à leur début, et quelquefois je me prenais à penser que j'assumais sur moi une très-grande responsabilité. La vue de l'initiale du S. Nom de Marie, ainsi incrustée au bas du rocher qui allait bientôt porter un sanctuaire dédié à son Immaculée Conception, dissipa toutes mes dernières inquiétudes. Travaillons sans crainte, mes bons amis, disais-je à mes gens, c'est le rocher de Marie, c'est un lieu qu'elle aimera d'une prédilection toute particulière.

J'avais d'avance fixé le 17 d'Août pour la bénédiction et l'inauguration du pieux sanctuaire. Plusieurs croyaient que les travaux ne seraient pas finis pour cette date ; mais à mesure que le grand jour approchait, les obstacles disparaissaient, et, le 16 d'Août au soir, je congédiais tous mes employés. Tout était fini !.....

Que la fête du lendemain fut belle et imposante ! Monseigneur de Sherbrooke et un clergé nombreux, en présence de 5 à 6 mille personnes, bénit et dédia notre sanctuaire et y installa une statue que je serais tenté d'appeler admirable de N. D. de Lourdes. Je l'ai fait venir de Lourdes même, et elle a été bénite dans la grotte miraculeuse de Massabielle.

A part la beauté incomparable du site, ce qui fait le mérite de notre Lourdes, c'est que le tout, dans son ensemble, est une reproduction parfaite de N.-D. de France : grotte, fontaine, Gave, basilique, tout y est. Aussi comme notre cher petit Sanctuaire est vénéré et aimé ! Tous ceux qui le visitent pour la première fois en sont dans l'admiration. Nous avons eu l'été dernier six grands pèlerinages : et chaque fois des centaines de personnes m'ont répété, les larmes aux yeux, qu'elles se sentaient *soulagées, consolées, édifiées*, et qu'elles avaient hâte de pouvoir renouveler leur pèlerinage.

A. M. D. G.

Je pourrais tout au plus ajouter que Notre-Dame de Lourdes continue à nous prodiguer ses faveurs. Aujourd'hui comme par le passé, elle nous protège et nous bénit. Elle veille sur son sanctuaire. Mère de la charité et de l'espérance, Mère pleine de compassion et de miséricorde, elle y accueille avec bonheur toutes les misères et toutes les infirmités morales et physiques.

Là, sous les yeux de son divin Fils, la Vierge immaculée convertit les pécheurs, elle opère la réconciliation des ennemis, elle substitue dans les cœurs l'amour à la haine, au découragement la résignation, au désespoir l'espérance. En un mot, elle y est la force et la consolation des âmes. Qu'ils sont nombreux, les pèlerins qui m'ont répété, les larmes aux yeux, qu'ils se sentaient *soulagés, consolés, édifiés* ! On pourrait bien graver sur les murs de la chapelle de Lourdes, à Saint-Michel, ces belles paroles écrites en lettres d'or sur les murs de la magnifique basilique de Lourdes, en France : " Tous ne seront pas guéris, mais *tous seront consolés.* "

La dévotion à Notre-Dame de Lourdes ou à l'Immaculée Conception de Marie produit dans les âmes de merveilleux fruits de salut. Je m'en réjouis grandement avec vous, mon cher curé. Et ma joie est d'autant plus sincère que je la sais partagée par l'admirable Thaumaturge dont vous êtes l'apôtre infatigable, et par la bonne sainte Anne, l'auguste Mère de la très-sainte Vierge. Car je suis convaincu que les prodiges de guérisons ou de conversions qu'opère la Vierge Immaculée, soit en France, soit à Saint-Michel, comblent de joie et de bonheur le cœur de sainte Anne et de la grande sainte Philomène, et que Notre-Dame de Lourdes rend à Dieu de continuelles actions de grâces pour les faveurs signalées et la protection spéciale que son auguste Mère et sa fidèle Servante prodiguent à tous ceux qui les invoquent avec confiance. " Pourvu que de toute manière, le royaume de Dieu s'établisse, semblent-elles nous dire avec l'apôtre saint Paul, que Jésus-Christ soit connu, aimé et servi, et que les âmes soient sauvées, nous nous en réjouissons et nous nous en réjouirons éternellement : *Dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem, Christus annuntietur, et in hoc gaudeo, sed et gaudebo.* " (Philip. I. 18).

Vous apprendrez encore avec plaisir, je n'en doute pas, que Son Eminence le Cardinal Taschereau, pour favoriser d'avantage la dévotion des paroissiens de

St-Michel et de tous ceux qui viennent en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, a bien voulu :

1° Nous obtenir de Rome la permission d'y conserver le Très-Saint-Sacrement depuis le mois de mai jusqu'à la fin de septembre ;

2° Nous autoriser à y donner la bénédiction du Saint-Sacrement en faveur des pèlerins ;

3° Accorder une indulgence de *cent* jours à toute personne qui, visitant la chapelle ou la grotte de Lourdes, y récite trois *Ave Maria* avec les trois invocations "*Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous et pour l'Eglise.*" On peut gagner cette indulgence deux fois chaque jour, une fois l'avant-midi et une fois l'après-midi.

La bénédiction de l'Eminentissime Cardinal-Archevêque de Québec et la dévotion du peuple canadien à l'Immaculée Conception de Marie nous donnent l'espoir que l'œuvre établie par mon regretté prédécesseur ne fera que prospérer pour la plus grande gloire de Dieu et de la Vierge de Lourdes et pour le plus grand bien des âmes.

Veillez agréer, mon cher curé, avec mes bons souhaits pour la prospérité de votre intéressant "Propagateur," l'hommage de ma haute considération.

Votre tout dévoué confrère,

L. A. DÉZIEL, Ptre.

IV

Décès de trois grands amis de l'œuvre du Propagateur.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs trois amis dévoués de notre œuvre décédés depuis le mois de janvier dernier : Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, Monsieur l'abbé Edouard Bonneau,

chapelain des Sœurs de la Charité de Québec, et le Lieutenant-Colonel Joseph Laurin, Notaire, de l'Ancienne Lorette.

Dans une lettre en date du 5 mai 1887 que nous avons en partie reproduite dans le 12e livret, Mgr Dominique Racine nous félicitait de l'idée que nous avons eue de faire du Propagateur une publication périodique mensuelle. Nous avons depuis rencontré deux fois le regretté prélat, et il nous a prouvé, en présence de plusieurs témoins, que les paroles qu'il nous avait écrites alors n'étaient pas un simple acte de courtoisie dicté par une belle âme, cherchant sans cesse l'occasion de faire plaisir à quelqu'un, ce qui, comme tout le monde le sait, caractérisait surtout le premier évêque de Chicoutimi, mais qu'elles portaient d'un cœur qui, à cette aimable qualité, joignait encore une véritable dévotion envers la jeune Martyre. Mgr Racine nous a affirmé avec bonheur que l'origine de sa confiance à sainte Philomène remontait aux années de sa jeunesse dans laquelle il avait eu connaissance d'une guérison obtenue à St-Ambroise, sa paroisse natale, par l'intercession de la Thaumaturge.

On lisait le mois dernier dans les journaux de Québec une notice biographique très édifiante de l'abbé Edouard Bonneau. Cette nécrologie due à la plume habile et exercée de M. l'abbé T. G. Rouleau, assistant-principal de l'École Normale Laval, à Québec, forme maintenant une jolie brochure de plusieurs

pages, précédée d'un portrait du défunt et qu'on peut se procurer pour la modique somme de dix sous, en s'adressant à l'auteur lui-même, à l'Ecole Normale.

Nous la mettrons à profit pour faire connaître à notre tour, en quelques mots, aux personnes dévouées à sainte Philomène ce digne prêtre, que nous regardions comme un des amis les plus sincères de notre œuvre.

Né en 1826 dans les limites de la petite paroisse connue actuellement sous le nom de Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, l'abbé Bonneau s'intéressait beaucoup à son Bout de l'Ile : il était vraiment pour lui un *double prolongement naturel* de la paroisse voisine, de ce beau St-Laurent dont il avait été pendant 6 ans, de 1859 à 1865, le pasteur actif et zélé, et auquel son biographe nous le montre si attaché jusqu'à son dernier soupir.

Aussi lorsqu'après avoir introduit le culte de sainte Philomène dans notre église nous nous crûmes obligé de commencer la série de nos opuscules, *Le Propagateur de la dévotion à sainte Philomène au Canada*, fut-il un des plus empressés à encourager nos humbles efforts. Directeur d'une pieuse communauté, il parlait souvent à ses ouailles de la chère petite sainte du Curé d'Ars, et il était des plus heureux lorsqu'il voyait un essaim d'élèves pensionnaires, d'orphelins ou d'orphelines, partir en pèlerinage à Ste-Pétronille.

Peu de temps avant son décès, il a dû lui-même assister à la mort une ancienne

maîtresse de novices, la Révérende Sœur Ste-Marthe, née Philomène Godbout, qu'une consommation lente acheminait saintement vers la bienheureuse éternité. " J'ai remarqué, nous disait une Sœur de nos connaissances, présente à ses exhortations, les termes de vive et amoureuse confiance dans lesquels il lui faisait très-souvent invoquer sa Ste Patronne ; c'était très-édifiant ; moi qui aime beaucoup sainte Philomène, j'en étais ravie. D'ailleurs, ajoutait-elle, sainte Philomène, c'était là un sujet sur lequel il aimait à revenir dans ses instructions, surtout quand il parlait aux enfants. "

M. Joseph Laurin, Lieutenant-Colonel de milice et notaire, de l'Ancienne Lorette, qu'une mort subite mais non imprévue retirait de ce monde, le 3 mars 1888, à l'âge de 76 ans, était non-seulement un honnête homme, dans toute la force du mot, mais un de ces chrétiens vraiment dignes de ce nom qui mettent tout leur bonheur ici-bas dans l'accomplissement fidèle de tous leurs devoirs religieux, civils et domestiques. Convaincu de cette vérité, que la charité mène à Dieu, le notaire Laurin contribuait avec joie dans la mesure de ses moyens à toutes les œuvres locales et étrangères qui lui semblaient devoir lui attirer les bénédictions du Ciel : celles du Curé de Ste-Pétronille, avec lequel il était resté lié d'une assez étroite amitié depuis son séjour à Lorette, ont eu, entre plusieurs autres, à diverses reprises, une part bien grande à ses

largesses ; nous lui conserverons de ce choix une éternelle reconnaissance.

Comme nous nous adressons surtout ici aux personnes dévouées au culte de sainte Philomène, nous leur ferons connaître un petit fait qui s'est passé au Séminaire de Québec dans le mois d'Aout dernier.

C'était un des derniers jours de la retraite ecclésiastique. M. Laurin nous demande au parloir pendant la récréation du midi. En nous montrant un cœur en vermeil d'une valeur d'environ 4 à 5 piastres : "Voici, nous dit-il, un cœur dans lequel j'ai fait inscrire les noms de tous les membres vivants et défunts de ma famille ! voudrez-vous être assez bon pour le déposer aux pieds de votre statue de sainte Philomène ? J'en ai donné un pareil à la Bonne Sainte Anne, il y a quelques années, et c'est aujourd'hui un bonheur pour moi d'offrir celui-ci à sainte Philomène..... J'espère qu'elle pensera à moi et à ma famille."

La Bonne sainte Anne et sainte Philomène, auront, sans aucun doute, sollicité toutes deux de la T. S. Vierge Marie l'entrée aussi vite que possible dans les demeures célestes d'une âme si désireuse de s'assurer leur protection.

V

Grâces obtenues en France.

N., le 2 Février 1884.

Chère amie,

Nous avons de vives actions de grâces à rendre au Seigneur et à sa très sainte Mère pour la conversion du pauvre malade que je vous avais prié de recommander à

Notre-Dame de Lourdes. Sa mort a été celle d'un véritable pénitent. Dans l'élan de notre reconnaissance, n'oublions pas l'aimable petite Sainte du Curé d'Ars. On l'invoque peu, lorsqu'il s'agit du salut des âmes, et cependant, que son secours est prompt et puissant sur le Cœur Immaculé de Marie qui ne sait rien refuser à sa fille bien-aimée !

Depuis plus de quinze ans, je ne cessais de demander au bon Dieu la conversion que nous venons d'obtenir. J'avais fait boire de l'eau de Lourdes au cher Monsieur à son insu, et porter un scapulaire du Sacré-Cœur, sans obtenir aucune amélioration. Le Seigneur, dans son infinie miséricorde, lui avait envoyé plus d'un avertissement de sa fin prochaine, sans qu'il en profitât ; au contraire, son caractère devenait chaque jour plus insupportable. Un mot de religion, le son d'une cloche suffisait pour l'irriter. Je vous avoue, chère amie, que pendant quelques temps mon zèle pour le salut de ce pauvre Monsieur se ralentit beaucoup.

Je n'osais plus espérer, lorsqu'en récitant l'Angelus à midi, je me souvins que Mademoiselle sa sœur avait eu une grande dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs. A l'instant je promis à Marie que si, en considération de la sœur, elle obtenait la conversion du frère, chaque jour, à midi, je compatirais aux angoisses qu'éprouva son cœur maternel lorsque son divin Fils fut attaché à la Croix. Aussitôt je sentis renaître une confiance inébranlable au fond de mon cœur.

Quelque temps après, j'appris que Monsieur N. était atteint d'une dangereuse maladie, sans se mettre en peine du salut de son âme. Une excellente dame d'un zèle non moins ingénieux que charitable, apprenant le danger du malade et connaissant l'état de son âme, lui envoya de la manière la plus aimable quelques douceurs de son goût dans lesquelles elle avait mis de l'eau de Lourdes, puis elle commença une neuvaine à laquelle je m'unis. Chaque jour la maladie faisait des progrès, et il n'était pas question de

confession. Plusieurs ecclésiastiques avaient été reçus poliment par le malade, mais c'était tout.

La Vierge immaculée semblait ne pas entendre nos vœux.

Alors je m'adressai à sainte Philomène et je lui demandai, au nom de son fidèle serviteur, de joindre ses prières aux nôtres, et je promis que le Saint Sacrifice de la messe serait offert pour obtenir la canonisation du Vénérable Monsieur Vianney, si nous étions exaucés.

Dès le lendemain le malade demanda un prêtre, et sa conversion était si sincère qu'il choisit celui pour lequel il avait toujours témoigné moins de sympathie. Il disait à qui voulait l'entendre : " Je vais mourir, mais j'irai au ciel, je me suis bien confessé. Ne me parlez pas de guérison, je veux aller voir le bon Dieu. " Il reçut l'Extrême-Onction, l'indulgence de la bonne mort. Il désirait communier et il n'osait le faire, craignant de ne pouvoir avaler la sainte Hostie. Nous eûmes de nouveau recours à Marie Immaculée et à la chère Sainte du Curé d'Ars, les suppliant d'obtenir au pauvre malade la consolation qu'il désirait. Nous fûmes encore exaucés : l'heureux converti, qui édifiait tout le monde par sa douceur, communia avec un bonheur sans égal sur la terre, qui créa dans ce cœur octogénaire un ordre de sentiments nouveaux qui ne se démentirent point au milieu des affreuses souffrances qu'il endura encore pendant plusieurs jours, avec une pleine connaissance.

Admirons ensemble, chère N., la puissance de la grâce dans cette âme qui n'avait pas senti le cœur de son Dieu battre sur le sien depuis plus de soixante ans !
—(Messager de Ste-Philomène, Juillet 1881.)

C., le 8 février 1887.

Très Révérend Père,

Je pense que vous vous rappelez que vers le milieu de décembre 1886, j'ai adressé une supplique à sainte Philomène, en vous disant le danger dans lequel se

tro
ma
un
no
pri
de
poi
nou
(
ten
il e
(
un
s'er
plu
acc
reli
G
nou
jour
188

Moi

D
peti
fais
dan
N
des
et n
gran
miet
vait

trouvait une enfant âgée de 7 ans, juste le jour où la maladie s'est déclarée. Nous avons eu deux médecins ; unanimement les deux l'ont condamnée. Mais nous ne nous sommes pas découragées ; nous avons prié et fait prier par nos enfants sainte Philomène et Notre-Dame de Lourdes, et deux jours après, l'enfant était guérie, au point qu'elle pouvait se lever et prendre de la nourriture.

Comme l'enfant ne pouvait parler pendant tout ce temps, le médecin nous a dit qu'elle resterait muette ; il en était convaincu.

Quand nous lui avons appris qu'elle parlait, mais avec un peu de gêne qui disparaissait chaque jour, il n'a pu s'empêcher de dire : C'est un miracle ! il l'a répété plusieurs fois. Dans l'excès de sa joie, il n'a pas voulu accepter les honoraires de la consultation, il a dit à la religieuse de garder cet argent pour ses pauvres.

Gloire donc à Dieu, à Notre-Dame de Lourdes et à notre bonne petite Sainte, que nous invoquons chaque jour.—(*Messenger de Ste Philomène, livraison de mars 1887*)

S. L.

C., 14 avril 1887.

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs mois, nous avons une de nos enfants, petite fille de huit ans, atteinte du carreau. Le mal faisait de rapides progrès et nous n'avions plus d'espoir dans les secours de l'art.

Nous nous sommes adressées à Notre-Dame de Lourdes et à sainte Philomène. Nous avons fait une neuvaine et mis à l'enfant une médaille et un cordon de cette grande Sainte. Dès les premiers jours, il s'est opéré un mieux très sensible, et à la fin de la neuvaine, on pouvait dire que la guérison était complète.

En actions de grâces, nous avons fait une autre neuvaine et depuis plusieurs semaines, l'enfant a repris la vie commune.—(*Messenger de Ste Philomène, livraison de juillet 1887.*)

S. L.

Agen, 27 janvier 1888.

Monsieur le Directeur,

J'avais promis l'insertion dans le *Messenger* d'une guérison demandée à Dieu par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes et de sainte Philomène. Deux neuvaines ont été faites : une, par les Carmélites d'Auch, et l'autre, ici, devant l'autel de sainte Philomène que nous avons le bonheur de posséder dans la paroisse de Saint-Hilaire. Ces neuvaines ont été commencées le même jour.

Notre chère malade était atteinte, depuis trois semaines, d'une névralgie au côté gauche qui la faisait horriblement souffrir ; elle ne pouvait bouger du lit. Le second jour des neuvaines, la malade était levée ; ce jour-là, elle prit le cordon de sainte Philomène. Depuis, le mieux est allé en s'accroissant chaque jour. Aujourd'hui, notre chère malade est guérie.—(*Messenger de Ste Philomène, livraison de mars 1888.*)

UNE ABONNÉE.

VI

Traits inédits

42.—EFFICACITÉ D'UNE NEUVAINES A
SAINTE PHILOMÈNE.

Une mère de famille nous écrit de Ross Mills, comté de Lévis, à la date du 6 octobre 1887.

Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers sainte Philomène.

L'automne dernier, je fus prise d'un mal qui me fit renoncer à mes occupations. Je ne pouvais me coucher et il me fallait passer la nuit assise sur mon lit.

J'avais un jeune enfant au berceau. Ne pouvant le prendre moi-même, je devais me faire aider par ses sœurs plus âgées, car il m'était très-difficile de remuer le bras.

Je me recommandai à sainte Philomène, une nuit que je souffrais beaucoup, et tout à coup le mal disparut presque complètement.

Je me crus guérie, mais sainte Philomène n'avait pas encore achevé ce qu'elle avait commencé : les douleurs revinrent bientôt. Je commençai alors le même jour une neuvaine en l'honneur de la Sainte.

Les souffrances augmentant toujours malgré tous les remèdes, un samedi, je menaçai sainte Philomène que je cesserais de l'invoquer si le lundi suivant il me fallait avoir recours au médecin pour lancer la partie malade.

Le lendemain, dimanche, le mal avait une si mauvaise apparence que je craignais quelque chose de très-grave.

En me mettant au lit le soir, je demandai à mon mari de prier pour moi : il invoqua saint Joseph, en qui il a une très grande confiance, tandis que moi de mon côté, je suppliais sainte Philomène de venir à mon secours.

Vers le milieu de la nuit, l'abcès creva et, dès ce moment, je me sentis soulagée. Sainte Philomène avait, cette fois, achevé son œuvre.

Veuillez, R. M., faire connaître cette faveur ; c'est une dette que je dois à cette Sainte.

43—L'HUILE DE SAINTE PHILOMÈNE APPLIQUÉE SUR LES YEUX.

Notre correspondant de Coaticooke nous a adressé, le 24 février dernier, le certificat suivant :

Coaticooke, 1er février 1888.

Ceci est pour certifier que j'ai employé de l'huile venant du sanctuaire de sainte Philomène, à Sainte-Pétronille de Beaulieu, qui m'avait été recommandée par Mme D. G. E. M., pour un de mes enfants. Je tenais cet enfant dans mes bras, et en fumant je laissai tomber de la cendre chaude dans nn de ses yeux.

Je puis affirmer avec plusieurs témoins que ce n'est que par miracle que nous avons pu lui sauver la vue : nous sommes tous d'avis que c'est grâce à sainte Philomène si notre enfant a encore aujourd'hui ses bons yeux.

Ma belle-sœur s'est aussi servie de cette huile pour un grand mal d'yeux, et elle est, elle aussi, parfaitement guérie.

ALFRED JOYAL.

Témoins { JULIE BREAULT, ép. de Alfred Joyal.
HÉLÈNE PERRON.
D. G. E. M.

VII

Petites fleurs.

1. ST. CHARLES DE BELLECHASSE.—Une Dame de cette paroisse dont le mari était sérieusement malade et dont la confiance à sainte Philomène est bien grande, a eu recours à cette grande Sainte pour obtenir la guérison désirée. Toute la famille commença une neuvaine et la Dame promit de faire insérer le fait dans vos opuscules, si son mari recouvrait la santé. Un mieux sensible s'est déclaré tout de suite et bientôt la guérison a été complète.—(*Dina Côté, 24 février 1888*).

2, ST-DENIS, RIVIÈRE RICHELIEU.—Une enfant avait, depuis sa naissance, de fréquentes attaques d'épilepsie, amenées par des accidents. La mère désolée fit

des
gué
croi
ave
par
dep
de

C

I

car

en

l

Pro

boi

28

3

cea

lui

le r

et

m'a

app

la r

onc

il j

gué

1

nou

(D.

re

des neuvaines à sainte Philomène pour obtenir cette guérison, bien résignée cependant à rester avec cette croix, si telle était la volonté de Dieu. La prière, faite avec foi et confiance, fut exaucée. L'enfant commença par avoir des attaques moins fréquentes, et finalement depuis plusieurs mois, elle ne s'est pas aperçue du tout de cette maladie.

Cette enfant a maintenant près d'un an.

La mère, par reconnaissance, chante souvent des cantiques à sainte Philomène, en berçant son enfant ou en l'amusant.

Elle^a promis de faire inscrire cette guérison dans le Propagateur. Qu'on lui aide à remercier le Seigneur si bon pour les familles affligées.—(*Mme Isidore Gravel, 28 mars 1888*).

3. LÉVIS.—Mon frère travaillait au fer lorsqu'un morceau vint le frapper sur une jointure de la main droite et lui infligea une blessure d'environ un pouce de long ; le nerf était presque entièrement coupé. Il prit du froid et il lui devint impossible de travailler. Delle M. m'ayant donné de l'huile de sainte Philomène, j'en appliquai sur la plaie, et le jour suivant je constatai que la main était déjà beaucoup désenflée, je continuai les onctions deux ou trois fois par jour, et trois jours après, il put reprendre son ouvrage : il était entièrement guéri.

Nous attribuons cette guérison à sainte Philomène et nous lui garderons toujours une grande dévotion.—(*D. F., 6 avril 1888*).

VIII

Guérison extraordinaire d'une religieuse attestée par un médecin.

Couvent de Pezens, le 23 août 1887.

Monsieur le Directeur,

Les lecteurs du *Messenger* me sauront gré, je l'espère, de venir leur communiquer un nouveau trait de la puissance de sainte Philomène.

D'excessives fatigues dans les classes, à un âge où le tempérament n'est pas encore bien formé, me réduisirent, en 1870, à un tel état de faiblesse, qu'après avoir éprouvé quelque temps un profond dégoût pour toute nourriture, mon estomac ne put rien supporter. Le repos et un régime au lait lui rendirent provisoirement une force et un calme relatifs ; il resta toutefois capricieux et difficile dans le choix des aliments : j'avais une gastrite.

En 1875, elle prit des caractères plus sérieux. Le lait dont je me nourris exclusivement pendant six semaines m'épuisa complètement, sans réussir à me guérir tout à fait. Je supportais le bouillon et un peu de viande d'agneau, mais le courage ne revenait pas. Le docteur Mellis, de Labécède, disait : " Je n'y comprends plus rien." Il s'avouait vaincu. Il conseilla de me surveiller de près craignant qu'une défaillance ne m'emportât.

Le docteur Resseiguiet, de Carcassonne, que j'allai consulter peu de jours après, me trouva d'une faiblesse générale extraordinaire. Ces messieurs s'entendirent pour m'envoyer d'abord aux eaux de Ginoules, puis à celles d'Alet, comptant moins sur leurs bons effets que sur la distraction et le changement d'air. Les premières me furent si nuisibles qu'il me fallut rentrer au plus vite. Celles d'Alet, au contraire, me firent grand bien ; grâce à elles, je me soutins, quoique faible, jusqu'en 1881.

A cette époque, je fus atteinte à la fois d'une angine, d'une fluxion de poitrine et

d'une bronchite aiguë. Les soins les plus assidus et les plus intelligents du docteur D^{***}, de l'Hérault, échouèrent : la bronchite passa à l'état chronique, je dépérissais à vue d'œil. Abandonnée des médecins, mes supérieurs m'envoyèrent à Notre-Dame de Lourdes.

Trois immersions dans la piscine dégagèrent mes poumons, il me restait un léger rhume qui disparut peu après. Cette maladie m'a laissé une respiration si courte qu'une lecture à haute voix me fatigue excessivement.

En 1884, je souffris, deux mois consécutifs, d'une violente névralgie à la tête, qui m'enleva tout appétit et tout sommeil. Je m'affaiblis beaucoup ; je ne passais pas huit jours tranquille. Souvent plus de vingt-quatre heures s'écoulaient sans que je pusse rien avaler ; rompre ce jeûne forcé, c'était augmenter mes souffrances et provoquer de nouveaux vomissements. Cet état dura jusqu'à Pâques de l'année 1885 ; à cette époque, le lait même était péniblement digéré. Quinze jours aux eaux d'Alet amenèrent une légère amélioration. Le docteur S. de Carcassonne, affirma que si je n'allais pas aux bains d'Ussat, il ne répondait pas de ma guérison.

Ces bains adoucirent mes nerfs, calmèrent mes maux de tête, mais, à peine de retour, les douleurs reparurent. Du mois de septembre 1885, à la fin d'octobre 1886, le bouillon et les œufs à la coque furent ma seule nourriture.

A partir de décembre et malgré un séjour prolongé à Alet, mon mal ne fit qu'empirer,

je ne tardai pas à tout rejeter, même le lait. Monsieur le docteur avoua son impuissance et me conseilla d'aller à Notre-Dame de Lourdes.

De moi-même, je fis usage de la bouillie de farine lactée, juste assez pour ne pas mourir de faim. L'irritation de mon intérieur était à son comble : la bouche était tapissée d'aphtes, le menton constamment enflammé et couvert de boutons.

Le 19 mai, je ne pus plus supporter la bouillie, j'essayai le jus de viande : il provoqua de si violents maux de tête qu'il me fallut recourir à d'énergiques bains de pied pour les calmer ; la tisane même s'aigrissait dans l'estomac ; je fus réduite à ne prendre que de l'eau pure. C'est alors que notre Mère Assistante vous pria, Monsieur le Directeur, de commencer pour moi une neuvaine à sainte Philomène ; je ne croyais pas en voir la fin ; aussi n'ai-je nullement uni mes prières aux vôtres, je ne songeais qu'à me bien préparer à la mort.

Le septième jour, le docteur Fournié, qui me soignait depuis quatre mois, me fit une nouvelle visite. " Tout espoir est perdu, dit-il en se retirant. " Mes forces en effet diminuaient d'heure en heure, j'avais fréquemment des défaillances, pendant lesquelles on me frictionnait avec de l'eau sédative. Les journées du 8 et du 9, dernier jour de la neuvaine, furent très mauvaises, je craignais de ne pas passer la nuit ; cependant vers les 10 heures je m'endormis et ne me réveillai que le lende-

E
C
I
r
a
r
A
r
F
I
J
g
s
J
J
r
d
j
L
é
h
S
C
A
r
r
C

n
j
n
c
s

main matin à 5 heures. Me sentant assez de courage, je me fis conduire à la salle Sainte-Philomène, où se réunissent les infirmes pour recevoir le bon Dieu. Je me trouvai si bien après la sainte Communion que j'obtins de rester là près d'une heure, sur un fauteuil. A huit heures, la bonne Mère, sur ma demande, me prit dans son cabinet où je continuai mes prières. Après avoir récité à haute voix la prière du Cordon *pour obtenir une guérison*, j'ajoutai comme par distraction : " Si je guérissais aujourd'hui ! " Ces mots vinrent sur mes lèvres sans préméditation aucune, j'en fus moi-même surprise. En même temps, je sentis renaître mes forces : je me levai et marchai toute seule, ce que je n'avais pas fait depuis plusieurs jours. Trois fois dans la journée, je pris de la confiture de viande, de la confiture de groseille et des fraises, sans en éprouver la moindre incommodité. A six heures, j'assistai à la procession du Très Saint Sacrement qui se fit dans l'intérieur de notre chapelle. Pendant la nuit la faim me réveilla. A sept heures et demi, je déjeûnai au grand réfectoire ; et depuis, je prends les mêmes mets que la Communauté, je me lève et me couche aux heures de la règle.

Voici tantôt trois mois que cette faveur m'a été accordée ; j'ai repris mon emploi et je le fais avec la même facilité qu'avant ma maladie. Ma guérison a été sans convalescence, *seule* la main de Dieu a rétabli une santé que des soins longs et minutieux au-

raient ou de la peine à me rendre, comme le prouve le certificat ci-joint.

Veillez m'aider, Monsieur le Directeur, à remercier sainte Philomène de la grande grâce qu'elle m'a obtenue.....

SŒUR MARIE-CÉLINA.

Je soussigné G. Fournié, docteur en médecine à Alzonne (Aude), déclare avoir donné mes soins, pendant plusieurs années, à Sœur Marie-Céline, âgée de 36 ans, de la communauté des Sœurs de la Sainte-Famille de Pezens, pour une gastrite chronique à répétitions aiguës qui avaient occasionné la cessation de tout travail et nécessité des cures à diverses eaux thermales. Enfin, en juin 1887, la malade en était arrivée à un état d'affaiblissement et d'inanition qui me donnaient les plus grandes craintes. Je craignais la mort par inanition.

Trois jours après cet état grave, je fus appelé pour constater la cessation des phénomènes morbides : je constatai l'engraissement du corps, la possibilité de digérer des aliments même réputés indigestes, et je dois à la vérité de déclarer que le traitement, institué pour soutenir les forces, n'était pas de nature à amener, en si peu de temps, une restauration aussi complète des forces et de la santé.

En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration.

Fait à Pezens, le 13 juin 1887.

Docteur FOURNIÉ.

AVIS

I

On peut se procurer, au prix de 5 cents la pièce :

1^o chacun des numéros du Propagateur, à l'exception du 7^{eme}, dont le prix est double ;

2^o une magnifique photographie représentant le tombeau de la Sainte à Mugnano ;

3^o le cordon de sainte Philomène.

Par la malle, s'adresser toujours directement au curé de Ste-Pétronille de Beaulieu.

Dépôts. — 1^o à Montréal. — Couvent des Dames de la Congrég. N.-D., rue St-Jean-Baptiste, près de l'église Notre-Dame ;

2^o à Québec.—M^{me} Zéphirin Lacasse, 248, rue du Roi, St-Roch ; Delle C. Dugal, 38, rue Ste-Angèle, H.-V., et M^{me} Joseph Trudelle, 89, rue Sauvageau, St-Sauveur.

3^o à Lévis.—Madame Alphonse Verreault (Emma L'Italien).

II

Nous enverrons par la malle très volontiers quelques gouttes de l'huile de la lampe entretenue devant la statue et la relique de sainte Philomène, dans notre église de Ste-Pétronille, aux personnes qui incluront dans leur lettre de demande 4 estampilles de trois centins, (timbres du Canada) pour les *frais d'expédition*.

AVIS.—(Suite).

III

Le Propagateur est devenu en 1887 une revue périodique mensuelle. Nous nous sommes engagés dès lors à servir tous les mois à nos lecteurs un fascicule contenant 12 pages de matière, et cela pour la modique somme de 20 sous par année, payable d'avance : c'est vraiment si peu que personne à coup sûr ne nous reprochera d'être trop exigeant.

D'après le conseil de nos amis, nous avons depuis modifié ce premier dessein. Sans renoncer en principe à la publication mensuelle, nous réunirons, jusqu'à nouvel ordre, en un seul livret de 36 pages les livraisons de trois mois consécutifs : nous épargnerons ainsi les redites ennuyeuses de 8 pages de couverture, et notre revue y gagnera beaucoup au point de vue de l'abondance de matière, si elle y perd quelque chose à celui de l'attrait de la nouveauté. L'abonnement au *Propagateur* demeure payable d'avance et court de janvier à janvier, comme en 1887. Nous distribuerons nos livrets par la malle directement, à chacun de nos abonnés ou par l'intermédiaire de nos zélateurs et zélatrices, conformément au désir qu'on nous aura exprimé à ce sujet.

IV

Nous comptons sur le zèle bienveillant des personnes dévouées au culte de sainte Philomène pour l'extension de notre œuvre par une augmentation rapide du nombre de nos abonnés. Comme par le passé nous donnerons invariablement le onzième abonnement à toute personne qui nous enverra, avec le montant de six abonnements, une liste correcte des adresses des nouveaux souscripteurs.

V

Le prix des abonnements doit être payé autant que possible en billets de banque ou en timbres poste canadien de 1, 2, 3 centins. On est prié d'enregistrer toute lettre contenant des valeurs ou de nous adresser des mandats sur la poste, payables au bureau central de Québec.